



# Compte rendu de la Réunion du Comité Directeur

13 décembre 2019 – CRÉTEIL – Maison du handball

**Présents** : Joël DHUMEZ Président,

Céline DAUL MECHOUAR, Alain SZENICER, Rodolphe REDON, Liliane LAURENT, Yvon NUGEL, André MONROCHE, Philippe SUISSE, Gilles LE DUIGOU, en visioconférence : Isabelle COQUIARD, Isabelle BAUDEAN, Geneviève PETEY, Christine DE PESTEL

**Invités** : Thierry MARDARGENT, Guillaume LIVONNEN

**Présidents de ligue** :

**Absents excusés** : Marlène CIESLIK, Virginie LANNIER, Sarah TRIBOU, Stéphane MUNOZ, Alice DE ROBILLARD, Nicolas METAY, Virgile RENAUDIE,

**Début de séance** : 19h00

## ORDRE DU JOUR

+ **Approbation du CR du CD du 5 octobre 2019 (Annexe 1)**  
**Approuvé à l'unanimité**

+ **DTN**

- Haut Niveau
- Résultats sportifs internationaux (Annexes 2, 3, 4, 12, 13 et 14)
  - \* Europe
  - \* Monde
- Stage de détection (Annexe 5)
- Toulouse
- CDFAS
- Ile de la Réunion
  - Formation
- Renouvellement CQP (France Compétences)

Il s'agit d'un enjeu important et donc un sujet à travailler dès le premier semestre 2020.

Les intervenants sur la formation CQP doivent réaliser une demande d'habilitation.

Information faite par les partenaires sociaux la semaine dernière.

- Lutte contre le dopage
- Situation Chloé NANDY (Groupe cible)

Chloé NANDY a déjà fait preuve de deux manquements lors de contrôles anti-dopage. Un troisième manquement (no show) a failli avoir lieu mais n'a pas été retenu (circonstances). Par contre, les deux autres sont toujours en cours. Les athlètes doivent signaler leur présence géographique afin de pouvoir subir un contrôle à tout moment pendant la plage horaire donnée. Pour information, ces contrôles anti-dopage concernent principalement les athlètes de haut niveau + certains sports dit « à risque ».

- Evolution dispositif AFLD à partir du 07 janvier 2020 (Annexe 6)

- C.O.

- Projet de performances 2020

Le contrat de performance est à rendre pour fin décembre 2019.

## Secteur International

- Stage d'été (lieu et dates)

Le stage d'été devrait avoir lieu à Boulouris du 05 au 10 juillet 2020. Le stage Technique international sera ouvert aux Français mais avec une priorité aux étrangers et comportera également un stage d'arbitrage. Ce stage se veut tactique et technique. Par contre, le nombre de place est limité à 30 et l'hébergement disponible propose souvent des chambres à 4 places, ce qui peut poser quelques problèmes en termes d'accueil et de logistique.

D'autres pistes sont étudiées pour pouvoir accueillir dans de très bonnes conditions des stagiaires et augmenter voire doubler le nombre de places.

Dans tel cas, Boulouris serait gardé pour le stage d'arbitrage.

- Retour compétitions internationales

Championnat d'Europe en Italie. Belle compétition, accueil de qualité et de niveau international.

Tournoi qualificatif Tunisie : hébergement/hôtel : bien, par contre le gymnase était très moyen et l'organisation très moyenne. A noter une finale directe entre une tunisienne et une iranienne.

Deux finales à Vandoeuvre avec un français et une française qui ont fait l'objet de deux beaux combats avec deux victoires françaises.

Une finale en Italie, une française contre une italienne avec victoire de l'italienne.

Le 30 novembre, cinq finales Monde à Perpignan et deux finales Monde à la Motte Servolex.

A noter que la compétition de la Motte Servolex a été retransmise sur FR3 Région.

La finale Monde en Tunisie s'est déroulée en même temps qu'une compétition de kick boxing, ce qui selon les lieux d'organisation peut porter à confusion avec la pratique de la Savate Boxe Française.

D'autres finales monde à Dakar vont avoir lieu ce weekend.

Lors des finales à Vandoeuvre il y a eu également des tournois de Savate Pro avec de très beaux combats engagés, de qualités et techniques.

Pour info, un tournoi de Savate Pro va avoir lieu au Sénégal.

Ces organisations demandent beaucoup de travail de la part des organisateurs qui doivent négocier au mieux et partout afin de compenser la baisse des subventions ou aides municipales.

A noter que le pourcentage de résultats français est excellent.

## CNCCB

- Calendrier compétitions et formations (Annexe 7)
- Point séminaires enseignants (Annexe 8)

Carton plein, 50 inscrits pour 50 places. 40 stagiaires et 10 encadrants. Une réflexion est menée pour se diriger vers une formation spécialisation enfants. Il s'agit ici du futur projet de la CNCCB. Les statuts et règlements ont été adoptés le 15 novembre 2019.

- CR des derniers CD du CNCCB (21/10 et 25/11) Annexes 9 et 10

## CNJ

- Demande à voter :

Demande de la CNJ et de la ligue de la réunion à pouvoir inscrire en championnat de France minimales la jeune REBECCA Manon licenciée au club « JPPDA » et déroger ainsi exceptionnellement à la règle des deux ans de licence.

**Décision : Pour : 0 / Contre : 11 / Abstentions : 2.**

**Refusée à la majorité.**

Suite au vote effectué par mails concernant l'organisation des zones (Ile de la Réunion, Martinique, Guadeloupe) il sera inscrit maintenant dans le règlement :

- **Chaque zone devra organiser une sélection et un tournoi de l'avenir pour les benjamins. Les benjamins disputent le tournoi de l'avenir sur leurs zones respectives.**

Concernant les qualifications zones, la CNJ décide de la date mais pas du lieu.

Dans ce cadre et exceptionnellement pour les championnats de France "Jeunes 2020" à la Martinique, une participation à hauteur de 200 euros par jeune est accordée, par le CD, pour participer aux frais de transport des compétiteurs guadeloupéens qualifiés se rendant à la Martinique. **Approuvé à l'unanimité**

- CR de la réunion de la CNJ du 27/09/2019 (Annexe 15)

Il a été évoqué que le championnat de France Jeunes 2019 a fini tard le samedi soir. La question se pose s'il est possible d'effectuer la pesée le vendredi soir.

Concernant le stage à Boulouris, celui-ci s'est très bien passé, par contre petit problème à propos de la nourriture qui était très moyenne.

En ce qui concerne l'arbitrage (Officiels) le critère de sélection sera l'assiduité sur les 4 derniers championnats de France Jeunes.

## Commission Nationale Évènementielle

- Entrée d'un nouveau membre

Demandée par la Responsable de la commission (Sarah Tribou), entrée dans sa commission d'un nouveau membre : Océane DEMARET qui a travaillé sur l'organisation d'un championnat du monde. **Approuvé à l'unanimité**

## CNA

- Report du financement prévu au budget CNA 2019 pour réaliser les tutoriels de formation à l'arbitrage

Il n'y a pas eu de stage d'arbitrage national ou SSFO cette année, afin de budgétiser le tutoriel. Mais il a été budgétisé en C.O. Le financement sera reporté sur 2020 sur la C.O. (réfèrent : DTN)

## Commission Nationale Juridique/Statuts et Règlements

- Information sur les procédures contentieuses en cours

Affaire Sobella : Suite aux différentes procédures et recours en procédures, la fédération doit procéder au règlement des frais de la somme demandée. Cette somme avait été provisionnée financièrement, donc nous allons procéder au règlement de la somme demandée en jugement.

Le recours d'une athlète du club de Vandoeuvre est toujours en cours de traitement.

## ✚ CNC

- Championnat de France premium : les seconds seront des adultes ?  
**OUI, Approuvé à l'unanimité**
- Assauts : interdire le casque ?

Le championnat de France Assauts (de niveau GAT) se déroulera sans casque.

**Approuvé à l'unanimité et applicable dès cette saison.**

- Demi-finales Elite A : changement de date ?

Les demi-finales Elite A prévues le 13 mars 2020 à Clermont Ferrand seront avancées au 07 mars 2020. **Approuvé à l'unanimité.**

- Quart de finales Elite A aura lieu à Saverne le 22 février 2020.

**Approuvé à l'unanimité.**

- Inscription en ligne : paiement obligatoire en ligne, sans chèque de caution ?

Lors des inscriptions en ligne au championnat, il convient d'envoyer par la suite le chèque d'inscription. A ce jour, 11 tireurs inscrits aux championnats nationaux n'ont pas encore effectué le règlement.

Il est proposé que s'il n'y a pas de paiement au plus tard le jour de la compétition, le tireur ou la tireuse sera éliminé et ne pourra pas boxer.

**Approuvé à l'unanimité.**

Sur cet état de fait, Guillaume LIVONNEN va travailler avec le prestataire sur la possibilité d'effectuer un paiement en ligne.

Une réflexion de même type devra également être menée sur les chèques de caution.

Des impératifs de dates et de calendrier nous obligent à maintenir la compétition du 21 et 22 décembre 2019, malgré la grève et les problèmes de transport.

## ✚ CNSF - (le Secrétaire Général – M. SUISSE Philippe)

- Dossier sur la création d'un document pédagogique Savate Forme (idem canne de combat) à destination des professeurs

La mise en place du groupe de travail initialement prévue en 2019 aura finalement lieu courant premier trimestre 2020.

## ✚ Divers

- Rappel sur les demandes préalables d'autorisation pour les frais de déplacements officiels

Afin d'éviter toute confusion ou interprétation mais aussi de laisser du temps aux demandeurs de s'organiser, un rappel sera effectué sur le délai de quinze jours obligatoires pour que la demande puisse être traitée. Un mail sera envoyé à tous les officiels.

- Rappel sur les délais de communication de CR des réunions de commissions

Le Secrétaire Général rappelle qu'il a été convenu que chaque commission fournit au Président et au Secrétaire Général leur CR de réunion dans un délai de 15 jours.

- Courriers du Ministère des Sports :

- Passeport Interfédéral - (Dr André MONROCHE)

Une première réunion a eu lieu le 09 décembre au Ministère avec le Kick Boxing et la Boxe Anglaise. La Savate y était également représentée par M. MONROCHE André accompagné de M. SAYNAC Yan, membre de la commission médicale.

- Commotions cérébrales - (Dr André MONROCHE)

Il est important de communiquer sur le fait que les commotions dues à la Savate n'ont rien à voir avec d'autres sports. Il faut communiquer aux différents médecins de ring de la FFSBF & DA sur la formation de mars 2020.

La fédération va envoyer un mail aux différents médecins sur le sujet.

Le Dr André MONROCHE propose pour ce qui est des repos après un K.O. neurologique, de suivre les prescriptions d'autres sports de combat ; c'est-à-dire :

- \* 1 KO = 28 jours de repos au minimum
- \* 2 KO consécutifs ou non en trois mois = 84 jours de repos
- \* 3 KO consécutifs ou non en douze mois = 365 jours de repos et combat possible ensuite après tests médicaux réglementaires.

### **Approuvé à l'unanimité**

- Envoyer par mail à tous les membres du CD comme Annexe 16 le CR de la dernière commission médicale envoyée par André MONROCHE.
- Séminaire du 14 décembre (le Président M. Joël DHUMEZ)
  - Rappel de l'ordre du jour et ses points
  - Présentation des animateurs de chaque sujet

Ces points seront travaillés et détaillés lors de la réunion du 14/12 matin pour préparer ce séminaire reporté au 08/02/2020.

- MMA (le Président M. Joël DHUMEZ)  
Communiqué de presse du Ministère des Sports (Annexe 11)
- Organisation subdéléguée des Finales Championnat de France Elite (Années paires)
  - Demande d'aides exceptionnelles pour captation et diffusion en streaming (Stéphane MUNOZ/Le Président M. Joël DHUMEZ)

Afin de communiquer au mieux lors des Finales Elites A (hommes/femmes), et après demande officielle de l'organisateur, il est demandé une aide exceptionnelle de la Fédération pour la captation d'images et diffusion sur internet (Condition : captation par notre partenaire Sportmag et diffusion sur les médias de la Fédération). Le prêt à diffuser (Images montées et commentées) pourra être proposé à la chaîne TV Gratuite « Sport en France »

### **Approuvée à l'unanimité.**

- Statuts CD 42

Demande de validation des statuts après avoir été corrigés et revus.

### **Oui à l'unanimité**

Le document sur le budget réalisé au 31 octobre 2019 a été remis à chaque membre du Comité Directeur.

Tout est en ordre, le budget est tenu.

Pour info, à cette date, on note une hausse du nombre de licences par rapport à l'année dernière.

### **Fin de réunion 22h00.**

**Le Président**



**Joël DHUMEZ**

**Le secrétaire général**



**Philippe SUISSE**